

(A)

— N° 155. —

---

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 5 MARS 1856.)

---

---

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE,**

POUR L'EXERCICE 1857

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

Les crédits demandés pour l'exercice 1857 dépassent de 65,281 francs le chiffre des allocations votées pour 1856.

C'est aux chapitres VIII et X du Budget qu'il faut chercher les causes de cette différence en plus.

D'un côté, il a fallu augmenter d'un peu plus de 20 mille francs l'allocation pour le clergé inférieur, par suite de la création de quelques succursales et de quelques chapelles; et, d'autre part, on a augmenté de 38 mille francs l'allocation pour le traitement des employés des prisons, dont le personnel doit être renforcé par suite de l'établissement du régime cellulaire.

Au surplus, quant à la généralité des dépenses à charge du Département de la Justice, on ne peut que rappeler qu'elles dérivent directement de la loi, et qu'ainsi, elles sont en quelque sorte à l'abri de toute critique.

---

**PROJET DE LOI.**

---

**Léopold,****ROI DES BELGES,***No tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1857, à la somme de *douze millions deux cent cinq mille trente-deux francs* (12,205,052 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 29 février 1856.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre de la Justice,***ALF. NOTHOMB.***Le Ministre des Finances,***MERCIER.**

---

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 *	"	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	190,550 *	"	
5	Matériel . . . . .	25,000 *	"	246,550 *
4	Frais d'impression de recueils statistiques . . . . .	6,000 *	"	
5	Frais de route et de séjour . . . . .	6,000 *	"	
<b>CHAPITRE II.</b>				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	Cour de cassation. Personnel . . . . .	215,000 *	5,500 *	
7	— Matériel . . . . .	5,250 *	"	
8	Cours d'appel. Personnel . . . . .	549,100 *	28,000 *	2,415,551 *
9	— Matériel . . . . .	18,000 *	"	
10	Tribunaux de première instance et de commerce . . . . .	1,022,095 *	18,216 *	
11	Justices de paix et tribunaux de police . . . . .	545,400 *	6,970 *	
<b>CHAPITRE III.</b>				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	Cour militaire. Personnel . . . . .	16,070 *	4,255 *	
13	— Matériel . . . . .	2,000 *	"	55,874 *
14	Auditeurs militaires et prévôts . . . . .	20,819 *	212 *	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière . . . . .	5,540 *	"	
<b>CHAPITRE IV.</b>				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police.	570,000 *	"	596,215 *
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .	9,800 *	16,415 *	
	A REPORTER. . . . fr.	3,252,624 *	79,546 *	3,512,170 *

## POUR L'EXERCICE 1857.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	3,232,624 »	79,546 »	3,312,170 »
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	<b>PALAIS DE JUSTICE.</b>			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 »	40,000 »	75,000 »
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	<b>PUBLICATIONS OFFICIELLES.</b>			
19	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré. . . . .	116,000 »	»	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation</i> . . . . .	3,000 »	»	
21.	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays, dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs . . . . .	15,500 »	»	157,000 »
22	Traitement d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois, nommés par le Gouvernement . . . . .	2,700 »	»	
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
	<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>			
23	Pensions civiles . . . . .	10,000 »	»	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse . . . . .	11,500 »	»	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus. . . . .	2,000 »	»	20,500 »
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .	3,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	3,431,124 »	119,546 »	3,550,670 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	3,451,124 »	119,540 »	3,550,670 »
	<b>CHAPITRE VIII.</b>			
	<b>CULTES.</b>			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . . . .	515,100 »	»	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . . . .	62,010 »	»	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenus de cures . . . . .	3,385,852 »	»	
50	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo . . . . .	394,000 »	26,000 »	
50 <sup>14</sup>	Monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie (quatrième cinquième du crédit de 450,000 francs, alloué par la loi du 21 juin 1853). . . . .	»	90,000 »	4,304,362 »
31	Culte protestant et anglican ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	50,576 »	»	
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses . . . . .	7,524 »	»	
33	Culte israélite ( <i>Personnel</i> ). . . . .	9,200 »	»	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . . .	300 »	»	
35	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .	8,000 »	»	
36	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses . . . . .	18,000 »	»	
	<b>CHAPITRE IX.</b>			
	<b>ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.</b>			
37	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu . . . . .	100,000 »	»	
38	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'art. 151, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre . . . . .	148,000 »	»	
39	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance. — Des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophtalmie militaire. — Des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Ghel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. . . . .	10,000 »	»	645,000 »
40	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance et frais divers . . . . .	2,000 »	»	
41	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces . . . . .	145,000 »	»	
42	Subsides pour le patronage des condamnés libérés . . . . .	20,000 »	»	
45	Établissement des écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans . . . . .	220,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	8,324,486 »	235,546 »	8,560,032 »

## POUR L'EXERCICE 1857.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	8,524,436 »	235,546 »	8,560,052 »
	<b>CHAPITRE X.</b>			
	PRISONS.			
	SECTION 1 <sup>re</sup> . — <i>Service domestique.</i>			
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus . . . . .	1,500,000 »	500,000 »	
45	Gratifications aux détenus employés au service domestique . . . . .	34,000 »	»	
46	Frais d'habillement et de couchage des gardiens et des surveillants.	20,000 »	»	
47	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements . . . . .	11,000 »	»	
48	Traitement des employés attachés au service domestique. . . . .	479,000 »	»	
49	Frais d'impression et de bureau . . . . .	10,000 »	10,000 »	
50	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments . . . . .	160,000 »	»	
51	Prison cellulaire de Gand. — Premiers travaux de construction. . . . .	»	50,000 »	
52	Prison cellulaire d'Anvers. — Achèvement des travaux de construction . . . . .	»	160,000 »	
53	Prison de Bruges. — Continuation des travaux d'appropriation. . . . .	»	50,000 »	3,582,000 »
54	Prison cellulaire de Hasselt. — Continuation des travaux de construction . . . . .	»	150,000 »	
55	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions . . . . .	»	22,000 »	
56	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons . . . . .	»	6,000 »	
57	Achat et entretien du mobilier dans les prisons . . . . .	55,000 »	»	
	SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>			
58	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication. . . . .	500,000 »	»	
59	Gratification aux détenus . . . . .	170,000 »	»	
60	Frais d'impression et de bureau . . . . .	5,000 »	5,000 »	
61	Traitements et tantièmes des employés. . . . .	85,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	11,155,486 »	988,546 »	12,142,032 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	11,155,486 »	988,546 »	12,142,032 »
	<b>CHAPITRE XI.</b>			
	FRAIS DE POLICE.			
62	Mesures de sûreté publique . . . . .	58,000 »	»	58,000 »
	<b>CHAPITRE XII.</b>			
63	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	5,000 »	»	5,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . . fr.	11,216,486 »	988,546 »	12,205,032 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 29 février 1856.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*

ALP. NOTHOMB.

*Le Ministre des Finances,*

MERCIER.

(9)

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,**

**Pour l'exercice 1857.**

---

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
		ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	"				
	"	1	"	21,000	21,000
2	a.	71	"	177,400	} 490,550
	b.	16	"	45,150	
	a.			11,500	} 23,000
3	b.			6,500	
	c.			5,000	
4	"				
5	"				
		TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.			
		<b>CHAPITRE II.</b>			
		ORDRE JUDICIAIRE.			
		COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>			
	"	1	14,000	14,000	} 220,500
	"	1	11,000	11,000	
	"	15	9,000	155,000	
	"	1	14,000	14,000	
	"	2	10,000	20,000	
	"	1	5,000	5,000	
	"	1	5,500	5,500	
	"	6	750	4,500	
6	"	2	850	1,700	
	"	1	5,000	3,000	
	"	1	1,350	1,350	
	"	1	850	850	
	"	1	1,100	1,100	
	"	1	2,000	2,000	
	"	1	3,500	3,500	
		A REPORTER. . . . . fr.			

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
190,550	»	190,550	190,550	»	»	
23,000	»	23,000	23,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
246,550	»	246,550	246,550	»	»	
DIMINUTION. . . . . fr.				»		
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . . fr.				
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de Cassation.</i>				
7	"	La Cour . . . . .	"	"	3,000	5,250
		Le parquet . . . . .	"	"	1,250	
		Mobilier pour la Cour de Cassation . . . . .	"	"	1,000	
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>				
		Premiers présidents . . . . .	3	9,000	27,000	549,100
		Présidents de chambre . . . . .	5	7,000	35,000	
		Conseillers . . . . .	48	6,000	288,000	
		Procureurs généraux . . . . .	3	9,000	27,000	
		Premiers avocats généraux . . . . .	3	7,000	21,000	
		Deuxièmes avocats généraux . . . . .	5	6,500	32,500	
		Substituts des procureurs généraux . . . . .	6	5,500	33,000	
		Greffiers . . . . .	5	4,000	12,000	
8	"	Commis-greffiers . . . . .	13	3,000	39,000	
		Chefs de bureau ou secrétaires des parquets . . . . .	5	2,750	8,250	
		Employés . . . . .	9	1,350	12,150	
		Messagers des Cours . . . . .	5	750	3,750	
		Huissiers-audienciers . . . . .	11	500	5,500	
		Concierges . . . . .	1	1,000	1,000	
			2	850	1,700	
		Messagers des parquets . . . . .	5	750	2,250	
		Conseillers dont le siège sera supprimé . . . . .	4	6,000	24,000	
		Conseiller mis en disponibilité avec $\frac{2}{3}$ du traitement . . . . .	1	4,000	4,000	
		<i>Matériel des Cours.</i>				
9	"	Cour d'appel de Bruxelles . . . . .	"	"	5,000	18,000
		— de Gand . . . . .	"	"	5,000	
		— de Liège . . . . .	"	"	5,000	
		Mobilier pour les trois Cours . . . . .	"	"	3,000	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.				
		A REPORTER. . . . . fr.				

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	
5,250	»	5,250	5,250	»	»	
549,100	28,000	577,100	577,100		»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
787,350	33,500	820,850	820,850	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . . fr.			
		NONBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.			
		1 <sup>re</sup> CLASSE. — <i>Bruxelles, Gand, Liège et Anvers.</i>			
	a.	Présidents . . . . .	4	6,000	24,000
		Vice-présidents . . . . .	3	3,000	23,000
		Juges d'instruction . . . . .	8	4,660	37,280
		Juges . . . . .	21	4,000	84,000
		Procureurs du Roi . . . . .	4	6,000	24,000
		Substituts . . . . .	11	4,000	44,000
		Greffiers . . . . .	4	2,200	8,000
		Commis-greffiers . . . . .	21	2,000	42,800
		2 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Mons, Namur, Tongres, Tournay et Verviers.</i>			
	b.	Présidents . . . . .	7	5,250	36,750
		Vice-présidents . . . . .	4	4,375	17,500
		Juges d'instruction . . . . .	7	4,080	28,560
		Juges . . . . .	22	3,500	77,000
		Procureurs du Roi . . . . .	7	3,250	36,750
		Substituts . . . . .	11	3,300	38,500
		Greffiers . . . . .	7	2,200	15,400
		Commis-greffiers . . . . .	21	1,800	37,800
		Vice-président à supprimer au tribunal de Tongres . .	1	4,375	4,375
		Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge . . . . .	1	875	875
		Places de juge supprimées aux tribunaux de Bruges et de Namur . . . . .	2	3,500	7,000
		Traitement de disponibilité à 2 juges de Tongres . .	2	2,353	4,666
		3 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Audenarde, Charleroy, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Termonde et Ypres.</i>			
	c.	Présidents . . . . .	8	4,650	37,200
		Vice-président . . . . .	1	3,875	3,875
		Juges d'instruction . . . . .	8	3,610	28,880
		Juges . . . . .	18	3,100	55,800
		Procureurs du Roi . . . . .	8	4,650	37,200
		Substituts . . . . .	9	3,100	27,900
		Greffiers . . . . .	8	2,200	17,600
		Commis-greffiers . . . . .	17	1,600	27,200
		Supplément à 1 juge du tribunal de Charleroy, venu d'Arlon . . . . .	1	400	400
		A REPORTER. . . . . fr. 830,311			

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,350	53,500	820,850	820,850	»	»	
787,350	53,500	820,850	820,850	»	»	a et b) Les charges temporaires portées aux litt. a et b résultent de la loi du 15 juin 1849, portant réduction du personnel de quelques tribunaux.

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		SOMME d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
				REPORT. . . . . fr.	
				REPORT. . . . . fr.	850,511
				4 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Dinant, Furnes, Huy, Marche, Neufchâteau, Nivelles et Turnhout.</i>	
				Présidents . . . . .	7 4,200 29,400
				Juges d'instruction . . . . .	7 3,260 22,820
				Juges . . . . .	40 2,800 28,000
				Procureurs du Roi . . . . .	7 4,200 29,400
				Substituts . . . . .	7 2,800 19,600
				Greffiers. . . . .	7 2,200 15,400
				Commis-greffiers. . . . .	10 1,600 16,000
				Traitement d'attente d'un commis-greffier du tribunal supprimé de S <sup>t</sup> -Hubert . . . . .	1 900 900 a) 900
				Traitement des secrétaires des parquets et commis des procureurs du Roi . . . . .	» » 36,000 36,000
				Greffiers de commerce à Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, S <sup>t</sup> -Nicolas, Tournay et Verviers . . . . .	13 960 12,480 12,480
				JUSTICE DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.	
				Juges de paix . . . . .	202 1,800 365,600
				Greffiers. . . . .	202 900 181,800
				Traitement d'attente à un juge des parties cédées en 1839 . . . . .	1 640 640
				Traitement d'attente du greffier de la justice de paix du 3 <sup>e</sup> canton de Courtrai, supprimé par la loi du 31 dé- cembre 1854 . . . . .	1 900 900
				Supplément à un juge du tribunal d'Arlon, passé à la justice de paix de Fauvillers, avec son traitement d'ac- tivité, conformément à la loi du 15 juin 1849. . . . .	1 1,700 1,700
				Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liège . . . . .	1 1,700 1,700
				Greffiers de simple police à Liège et à Tirlemont. . . . .	2 950 2,030
					1,080
				TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,330	33,500	820,830	820,850	»	»	
1,022,095	48,216	1,040,311	1,040,311	»	»	a) Paiement à faire en conformité de la loi du 6 juin 1859, portant suppression du personnel du tribunal de St-Hubert.
545,400	6,970	552,370	544,170	»	b) 1,800	b) Cette diminution a lieu par suite du décès du juge de paix d'un des cantons supprimés d'Hourout, qui était en disponibilité avec jouissance de son traitement intégral.
2,354,845	58,686	2,413,531	2,415,331	»	1,800	
DIMINUTION. . . . . fr.				1,800		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. PAR AN.	MONTANT de la dépense.	TOTAL par service.		
		<b>CHAPITRE III.</b>					
		<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>					
		<i>COUR MILITAIRE. — Personnel.</i>					
12	a.	Auditeur général . . . . .	1	7,000	7,000	16,070	
		Substitut de l'auditeur général . . . . .	1	5,000	5,000		»
		Commis de l'auditeur général . . . . .	1	1,500	1,500		»
		Huissier-audiencier . . . . .	1	300	300		»
		Messagers . . . . .	2	750	1,500		»
		Concierge . . . . .	1	770	770		»
		<i>Traitements d'attente.</i>					
	b.	D'un conseiller à la haute Cour, $\frac{2}{3}$ de l'ancien traitement . . . . .	1	4,235	»	4,235	4,235
		<i>Matériel.</i>					
15		Matériel pour la Cour militaire . . . . .	»	»	2,000	»	2,000
		<b>AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.</b>					
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 <sup>re</sup> classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège . . . . .	4	4,200	16,800	»	30,051
		Auditeurs provinciaux de 2 <sup>e</sup> classe, à Bruges, Mons et Namur . . . . .	3	3,600	10,800	»	
		Prévôts militaires . . . . .	7	317	2,219	»	
15	»	Traitement d'attente d'un prévôt dont la place est supprimée . . . . .	1	212	»	212	3,540
		Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière dont jouissent les auditeurs . . . . .	2	720	1,440	»	
		<b>TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.</b>					
		<b>CHAPITRE IV.</b>					
		<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>					
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police . . . . .			550,000	»	
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique . . . . .			20,000	»	
17	»	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .					
		<b>TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.</b>					

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
16,070	4,253	20,303	20,303	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
29,819	212	30,031	30,031	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
51,429	4,445	55,874	55,874	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
570,000	»	570,000	570,000	»	»	
9,800	16,415	26,215	26,215	»	»	
579,800	16,415	596,215	596,215	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VI.</b>		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré . . . . .
20	»	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation</i> . . . . .
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs.
22	»	Traitement d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois, à nommer par le Gouvernement . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
<b>CHAPITRE VII.</b>		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles . . . . .
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse . . . . .
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou autres établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
55,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
55,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
116,000	»	116,000	116,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
15,500	»	15,500	15,500	»	»	
2,700	»	2,700	2,700	»	»	
137,000	»	137,000	137,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
10,000	»	a) 10,000	10,000	»	»	
11,500	»	11,500	11,500	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
26,500	»	26,500	26,500	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1856, est inséré sous le n° 1 des *Annexes*. Le Département de la Justice ne conserve que la somme présumée nécessaire pour les termes des pensions, échus avant l'inscription de la pension au Département des Finances.

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>CULTES.</b>		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . . . .
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . . . .
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures . . . . .
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo . . . . .
30 <sup>bis</sup>	»	Quatrième cinquième du crédit de 450 mille francs, ouvert par la loi du 21 juin 1855, pour frais de construction du monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie . . . . .
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitement des pasteurs et employés . . . . .
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses . . . . .
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitement des ministres et employés . . . . .
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépense imprévues . . . . .
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
35	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances. . . . .
36	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AugMENTATION.	Diminution.	
315,100	»	315,100	311,700	a) 3,400	»	a) La somme allouée à chaque évêque pour frais de tournées et de secrétariat est de 3,200 francs; celle qui est allouée à monseigneur l'archevêque est de 3,600 francs, et ne présente qu'une différence en plus de 400 francs, tandis que son diocèse, qui comprend les provinces d'Anvers et de Brabant, a, en étendue et en population, à peu près le double des trois autres diocèses de Bruges, de Gand, et de Tournay; il en résulte que la somme de 4,600 francs est insuffisante pour couvrir les frais de tournées et de secrétariat, et qu'il serait nécessaire de le porter à 8,000 francs. De là l'augmentation de 3,400 francs.
62,010	»	62,010	62,010	»	»	
3,385,852	»	3,385,852	3,365,171	b) 20,681	»	
394,000	26,000	420,000	420,000	»	»	b) Par suite de l'accroissement considérable des populations et de la création de nouveaux centres de population, le nombre d'églises est devenu insuffisant et il faudra pourvoir à la création de quelques succursales et de quelques chapelles, et aussi doter une vingtaine de places de vicaires pour suffire aux besoins spirituels des habitants dans diverses villes et communes.
»	90,000	90,000	90,000	»	»	
50,576	»	50,576	50,576	»	»	c) Les allocations demandées pour le culte israélite seront réparties de la manière suivante : Au grand rabbin . . . . . fr. 3,000 » Aux deux ministres officiant à Bruxelles . . . . . 2,500 » Au secrétaire . . . . . 400 » Frais de bureau du consistoire central . . . . . 500 » Aux ministres officiant à Anvers . 500 » Gand . 400 » Liege . 400 » Arlon . 400 » Pour dépenses imprévues . . . . . 600 » ENSEMBLE. . . . . fr. 9,500 »
7,524	»	7,524	7,524	»	»	
9,200	»	c) 9,200	9,200	»	»	
500	»	500	500	»	»	
8,000	»	d) 8,000	8,000	»	»	d) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1855, forme l'Annexe n° 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1856. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois des 21 juillet 1844 et 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paie que les termes échus avant la délivrance des brevets et l'inscription des pensions au grand-livre.
18,000	»	e) 18,000	18,000	»	»	
4,248,362	116,000	4,364,362	4,340,281	24,081	»	e) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . . fr.				24,081		

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.</b>		
37	»	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu . . . . .
38	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre . . . . .
39	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Ghel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1 <sup>er</sup> mai 1851.) . . . . .
40	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
41	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces . . . . .
42	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés . . . . .
45	»	Établissement des écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans.
TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE X.</b>		
<b>PRISONS.</b>		
<b>SECTION PREMIÈRE. — Service domestique.</b>		
44	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. . . . .
45	»	Gratifications aux détenus employés au service domestique. . . . .
46	»	Frais d'habillement et de couchage des gardiens et des surveillants . . . . .
47	»	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements . . . . .
48	»	Traitement des employés attachés au service domestique . . . . .
49	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .
50	»	Prisons. — Entretien et amélioration des bâtiments. . . . .
51	»	Prison cellulaire de Gand. — Premiers travaux de construction . . . . .
52	»	Prison cellulaire d'Anvers. — Achèvement des travaux de construction. . . . .
53	»	Maison de sûreté de Bruges. — Continuation des travaux d'appropriation . . . . .
54	»	Prison cellulaire de Hasselt. — Continuation des travaux de construction . . . . .
A REPORTER. . . . . fr.		

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
148,000	»	148,000	148,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
145,000	»	145,000	145,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
220,000	»	a) 220,000	220,000	»	»	a) Voir l'annexe n° 3, relative à l'emploi du crédit demandé pour Ruysselede.
645,000	»	645,000	645,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
1,500,000	500,000	1,600,000	1,600,000	»	»	
54,000	»	54,000	54,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
479,000	»	479,000	441,000	b) 38,000	»	b) Voir l'annexe n° 4, à la suite du Budget.
10,000	10,000	20,000	10,000	c) 10,000	»	c) Supplément demandé pour couvrir le prix d'une adjudication d'imprimés pour 3 ans.
160,000	»	160,000	580,000	»	10,000	
»	50,000	50,000				
»	160,000	160,000				
»	50,000	50,000				
»	150,000	150,000				
2,014,000	720,000	2,734,000	2,696,000	48,000	10,000	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
55	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions. . . . .
56	»	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons . . . . .
57	»	Entretien du mobilier dans les prisons, et achats nouveaux . . . . .
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. . . . . fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Services des travaux.</i>
58	»	Achats de matières premières et ingrédients pour la fabrication . . . . .
59	»	Gratifications aux détenus . . . . .
60	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .
61	»	Traitement et tantièmes des employés . . . . .
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. . . . . fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XI.</b>
		FRAIS DE POLICE.
62	»	Mesures de sûreté publique. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
		<b>CHAPITRE XII.</b>
63	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,014,000	720,000	2,734,000	2,696,000	48,000	10,000	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
»	6,000	6,000	6,000	»	»	
55,000	»	55,000	55,000	»	»	
2,069,000	748,000	2,817,000	2,779,000	48,000	10,000	
500,000	»	500,000	500,000	»	»	
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
5,000	5,000	10,000	5,000	a) 5,000	»	a) Supplément demande pour couvrir les frais d'une adjudication d'imprimés nécessaires pour trois ans.
85,000	»	85,000	85,000	»	»	
760,000	5,000	765,000	760,000	5,000	»	
2,829,000	755,000	3,582,000 b)	3,559,000	55,000	10,000	b) Voir le compte des opérations et des tra- vaux pendant l'année 1854 (annexes n° 5 et 6). Au surplus, les allocations pour le service des travaux ne constituent que des avances.
AUGMENTATION. . . . . fr.				45,000		
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	10	Administration centrale. . . . .
II.	<i>ib.</i>	Ordre judiciaire . . . . .
III.	18	Justice militaire . . . . .
IV.	<i>ib.</i>	Frais de justice . . . . .
V.	20	Palais de justice . . . . .
VI.	<i>ib.</i>	Publications officielles . . . . .
VII.	<i>ib.</i>	Pensions et secours . . . . .
VIII.	22	Cultes . . . . .
IX.	24	Établissements de bienfaisance. . . . .
X.	<i>ib.</i>	Prisons . . . . .
XI.	26	Frais de police générale. . . . .
XII.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1857.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1856.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
246,550 »	»	246,550 »	246,550 »	»	»	
2,354,845 »	58,686 »	2,413,531 »	2,415,531 »	»	1,800 »	
51,429 »	4,445 »	55,874 »	55,874 »	»	»	
579,800 »	16,415 »	596,215 »	596,215 »	»	»	
35,000 »	40,000 »	75,000 »	75,000 »	»	»	
157,000 »	»	157,000 »	157,000 »	»	»	
26,500 »	»	26,500 »	26,500 »	»	»	
4,248,562 »	116,000 »	4,364,562 »	4,540,281 »	21,081 »	»	
645,000 »	»	645,000 »	645,000 »	»	»	
2,829,000 »	755,000 »	3,582,000 »	3,559,000 »	53,000 »	10,000 »	
58,000 »	»	58,000 »	58,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
11,216,486 »	988,546 »	12,205,052 »	12,159,751 »	77,081 »	11,800 »	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . fr.				65,281 »		

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

## ANNEXE N° 1.

*ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés*

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Degive, H.-A.-J. . . . .	Haltinne, 27 décemb. 1799.	Juge de paix du canton d'Andenne.	28 octobre 1854. . . . .
2	Deleuze, E.-F. . . . .	Mons, 11 mai 1800. . . . .	Gardien de 1 <sup>re</sup> classe à la maison de reclusion de Vilvorde.	15 février 1855 . . . . .
5	Overdin, F.-F. . . . .	Bruxelles, 9 août 1802. . . . .	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la maison de reclusion de Vilvorde.	15 février 1855 . . . . .
4	Corbiaux, É.-J. . . . .	Gonriex, 31 mai 1785 . . . . .	Greffier de la justice de paix du canton de Philippeville.	31 mars 1855 . . . . .
5	Reding, J. . . . .	Diekirch, 29 mars 1805. . . . .	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la maison de reclusion de Vilvorde.	31 juillet 1855 . . . . .
6	Waravin, J.-J. . . . .	Tournay, 15 avril 1804 . . . . .	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la prison de Tournay	31 août 1855. . . . .
7	Canivez, A.-M. . . . .	Ath, 7 juin 1810. . . . .	Gardien de 1 <sup>re</sup> classe à la maison de reclusion de Vilvorde.	31 juillet 1855 . . . . .
8	Buckens, F. . . . .	Syngem, 24 septemb. 1804.	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la maison de force de Gand.	30 septembre 1855 . . . . .
9	Vermeersch, J. . . . .	Ruddervoorde, 24 juin 1811.	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la prison de Bruges.	26 septembre 1855. . . . .
10	Debusscher, H. . . . .	Woluwe-S <sup>t</sup> -Lambert, 1 mai 1795.	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la prison de Tongres.	19 octobre 1855. . . . .
11	Monfils, R.-C. . . . .	Gand, 22 décembre 1792.	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la maison de sûreté de Gand.	30 septembre 1855 . . . . .
12	Beauchampet, M. . . . .	Maestricht, 9 mars 1812 . . . . .	Gardien de 2 <sup>e</sup> classe à la prison de Turnhout.	14 novembre 1855 . . . . .

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

ressortissant au Ministère de la Justice, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 1855.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen des 5 DEPARTS ASSÉS de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Infirmités constatées par la commission des pensions à Namur.	10	8	1,950 "	500 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	19	6	1,075 "	322 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	29	2	925 "	415 "	
Âge avancé . . . . .	40	6	1,150 "	716 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	31	2	925 "	443 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	28	8	925 "	407 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	22	10	1,075 "	377 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	22	11	925 "	526 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	23	5	925 "	333 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Hasselt.	24	10	1,180 10	454 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	22	11	925 "	526 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Anvers.	23	9	925 "	537 "	
TOTAL des 12 pensions. . . . . fr.				4,956 "	

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

## ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Carlier, E.-J. . . . .	Bolland, 22 mai 1772 . . .	Chaplain à Charneux . . . . .	50 novembre 1854 . . . . .
2	François, J. B.-A. . . . .	Mons, 14 octobre 1787. . .	Desservant à Rixensart . . . . .	31 décembre 1854 . . . . .
3	Buyse, E. . . . .	Oost-Eccloo, 7 janv. 1796.	Id. à Zeveren . . . . .	31 décembre 1854 . . . . .
4	Vanden Bergh, J.-S.-J. . . . .	Anvers, 15 février 1801 . . .	Id. à Blaesvelt. . . . .	50 novembre 1854 . . . . .
5	Dekock, B. . . . .	Ertvelde, 4 mars 1801 . . .	Id. à Boucle-S <sup>t</sup> -Denis . . . . .	30 juillet 1855 . . . . .
6	Laporte, J. . . . .	Wanghe, en juin 1795 . . .	Id. à Ulbeck . . . . .	30 juin 1854. . . . .
7	Évrard, N.-P. . . . .	Marche, 4 juin 1792. . . . .	Curé desservant à Humain . . . . .	30 juin 1854. . . . .
8	Lanthoine, S. X.-J. . . . .	Mons, 26 septembre 1787.	Chanoine titulaire à Tournay . . . . .	25 mars 1855 . . . . .
9	Brisart, C.-L. . . . .	Ellezelles, 2 février 1795 . . .	Curé de 2 <sup>e</sup> classe à Lessines. . . . .	50 août 1854. . . . .
10	Praet, P.-J. . . . .	Nazareth, 25 avril 1781 . . .	Desservant à Marckeghem . . . . .	14 mars 1855 . . . . .
11	Hesseler, F.-H.-J. . . . .	Enghien, 17 octobre 1790.	Id. à Marcq . . . . .	10 octobre 1854. . . . .
12	Vandamme, P.-J. . . . .	Wareghem, 19 juin 1789 . . .	Id. à Vlassenbroek . . . . .	26 juin 1848. . . . .
13	Tilmant, N. . . . .	Morlanwez, 15 sept. 1802.	Id. à La Plaigno. . . . .	1 décembre 1854 . . . . .
14	Van Oost, F.-D. . . . .	Watou, 22 février 1790. . . . .	Id. à Beveren. . . . .	31 mai 1855. . . . .
15	Mathieu, J.-L. . . . .	Nivelle, 21 avril 1794 . . . . .	Curé à Fransienne. . . . .	50 juin 1855. . . . .
16	Legrand, F.-J. . . . .	Senzeilles, 26 octob. 1812.	Desservant à Doissche. . . . .	Fin octobre 1852. . . . .
17	Delhienne, C.-J. . . . .	Marcour, 18 novemb. 1785.	Vicaire à Dinant . . . . .	51 octobre 1855. . . . .
18	Gérard, J.-B. . . . .	Namur, 7 octobre 1804. . . . .	Desservant à Ossogne. . . . .	50 septembre 1855. . . . .
19	Brialmont, P.-J. . . . .	Havelange, 20 février 1770.	Curé à Wellin . . . . .	50 septembre 1855. . . . .
20	Lisin, J.-A. . . . .	Stavelot, 15 mars 1790. . . . .	Id. à Ferrières . . . . .	1 novembre 1855. . . . .
21	Leusch, F. . . . .	Favigny, 2 février 1793 . . . . .	Desservant à Heyd. . . . .	20 juillet 1855 . . . . .
22	Coenen, J.-Ég. . . . .	Brouckom, 8 juillet 1792 . . . . .	Id. à Richelle. . . . .	Fin juillet 1855 . . . . .

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 1855.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Âge avancé . . . . .	50	11	787 50	787 "	
Id. . . . .	40	1	1,050 "	1,050 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	51	8	787 50	568 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Anvers.	51	5	787 50	557 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	22	5	519 16	512 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Hasselt.	55	1	672 50	517 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	27	4	787 50	507 "	
Âge avancé . . . . .	42	8	2,000 "	2,000 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	57	11	1,565 "	1,270 "	
Âge avancé . . . . .	42	10	787 50	787 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	40	7	787 50	787 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	20	9	787 50	464 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	28	2	787 50	512 "	
Âge avancé . . . . .	40	1	787 50	787 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	52	"	787 50	577 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Namur.	17	1	787 50	440 "	
Âge avancé . . . . .	41	"	500 "	500 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Namur.	21	11	787 50	471 "	
Âge avancé . . . . .	56	11	1,565 "	1,565 "	
Id. . . . .	41	5	1,800 "	1,800 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	54	5	787 50	656 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Liège.	39	5	787 50	767 "	
TOTAL des 22 pensions. . . . . fr.				17,461 "	

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

## ANNEXE N° 5.

## ÉCOLES DE RÉFORME DE RUYSSSELEDE, DE BEERNEM ET DE WYNGENE.

## PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1857.

## A. DÉPENSES.

1° <i>Personnel.</i> — Traitements, émoluments, salaires et ménage des employés. . . . . fr.	46,605	»
2° <i>Entretien des colons.</i> — Nourriture, habillement, coucher, chauffage, éclairage, blanchissage, etc. 620 colons en moyenne, à Ruyssselede et à Wyngene. 280 -- à Beernem.		
900 en moyenne 328,500 journées, à 35 centimes. . . . .	114,975	»
3° <i>Matériel.</i> — Bureau, infirmerie, exercice du culte, écoles, bibliothèques, ateliers, frais de route des membres du comité et des fonctionnaires et employés; entretien et réparation des bâtiments et du mobilier . . . . .	27,000	»
4° Fonds roulant pour l'exploitation agricole et l'achat de matières premières pour les ateliers, etc. . . . .	30,000	»
5° Dépenses extraordinaires et imprévues . . . . .	1,420	»
TOTAL. . . . . fr.	220,000	»

## B. RECETTES.

1° Remboursement des frais d'entretien de 450 enfants (325 garçons et 125 filles) acquittés du chef de mendicité et de vagabondage, mais retenus par application de l'article 66 du Code pénal, pour être élevés à charge de l'État jusqu'à un âge déterminé, 164,250 journées, à 60 centimes . . . . .	98,550	»
2° Remboursement par l'État de 100 trousseaux, à délivrer à des enfants de la même catégorie, à 32 francs . . . . .	3,200	»
3° Remboursement par les communes du domicile de secours, des frais d'entretien de 450 enfants indigents, admis à la suite d'une condamnation, ou volontairement, 164,250 journées, à 40 centimes . . . . .	65,700	»
4° Produit des recettes accidentelles . . . . .	2,000	»
5° Valeur approximative des produits agricoles consommés en nature dans les trois établissements. . . . .	50,550	»
TOTAL DES RECETTES: . . . . . fr.	220,000	»

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

## ÉTAT PRODUIT A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1857.

## A. PERSONNEL.

1 directeur . . . . .	5,500	»
1 aumônier principal . . . . .	2,000	»
1 aumônier adjoint . . . . .	800	»
1 médecin . . . . .	1,200	»
1 préposé à la comptabilité . . . . .	1,600	»
1 commis-adjoint . . . . .	1,000	»
1 idem. . . . .	700	»
1 magasinier-dépensier . . . . .	700	»
2 instituteurs, à 800 francs . . . . .	1,600	»
1 instructeur spécial pour les élèves marins . . . . .	1,000	»
1 chef de culture. . . . .	800	»
1 surveillant en chef . . . . .	1,000	»
10 surveillants, à 550 francs . . . . .	5,500	»
2 candidats-surveillants, à 300 francs . . . . .	600	»
10 sœurs surveillantes pour l'école de Beernem, à 300 francs. . . . .	3,000	»
<b>TOTAL. 55</b>	<b>Fr. 27,000</b>	<b>»</b>

## B. SALAIRES.

1 jardinier. . . . . fr.	400	»
5 ouvriers respectivement préposés aux attelages, aux étables, aux écuries, à la culture, etc., à 200 francs . . . . .	1,000	»
1 meunier-boulangier . . . . .	300	»
2 ménagères, une pour la ferme et l'autre pour les employés, à 200 francs . . . . .	400	»
1 ouvrier mécanicien . . . . .	400	»
3 ouvriers, forgeron, menuisier et cordonnier, à 2 francs par jour de travail. . . . .	1,800	»
Salaires des ouvriers agricoles auxiliaires. . . . .	1,000	»
<b>TOTAL. 15</b>	<b>Fr. 5,500</b>	<b>»</b>

## C. ÉMOLUMENTS, NOURRITURE, COSTUME.

Uniformes de 15 surveillants et candidats surveillants et du chef de la ferme, à 50 francs . . . . . fr.	700	»
Costume de 5 ouvriers, à 20 francs. . . . .	100	»
Nourriture, etc., de 25 employés, à 1 franc par tête et par jour . . . . .	8,395	»
— de 10 sœurs surveillantes, à 80 centimes. . . . .	2,920	»
— de 10 ouvriers, à 60 centimes . . . . .	2,190	»
<b>TOTAL. . . . . fr.</b>	<b>14,305</b>	<b>»</b>

## RÉCAPITULATION.

A. Traitements fixes (25 employés et 10 sœurs surveillantes). . . . . fr.	27,000	»
B. Salaires (ouvriers divers) . . . . .	5,500	»
C. Émoluments, nourriture, costume . . . . .	14,305	»
<b>TOTAL. . . . . fr.</b>	<b>46,605</b>	<b>»</b>

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

## ANNEXE N° 4.

L'allocation pour le personnel du service intérieur des prisons porte une augmentation de 58,000 francs. Cette augmentation se décompose comme il suit :

Pour la création de nouvelles places dans les prisons cellulaires en voie d'organisation . . . . .	15,155 »	
Pour augmentation des traitements des employés.	5,890 »	
	-----	21,045 »
Pour création de places dans les prisons non cellulaires. . . . .	10,950 »	
Pour augmentation des traitements des employés.	8,800 »	
	-----	19,750 »
Pour augmentation à résulter de l'application du nouveau règlement sur le personnel en ce qui concerne les gratifications à accorder aux gardiens et l'augmentation de 100 francs aux chefs-gardiens et adjudants de cinq grandes prisons . . . . .		3,205 »
		-----
	Fr.	44,000 »
A déduire : la somme allouée au Budget de 1856. . . . .		6,000 »
		-----
	RESTE une augmentation de . . . . fr.	58,000 »

La nécessité de cette augmentation repose sur les motifs suivants :

1° *Augmentation générale du nombre des détenus.* — La population des prisons, qui n'était que de 6,750 prisonniers il y a dix ans, approche aujourd'hui du chiffre de 9,000. Or, la garde et la surveillance de ces 2,000 prisonniers en plus exigent nécessairement un personnel plus considérable. Cette nécessité est aussi évidente que celle d'augmenter proportionnellement l'allocation pour l'entretien général, la nourriture, le vêtement, le coucher, etc.

2° *Extension du système de la séparation et organisation de nouvelles prisons cellulaires.* — L'application du régime cellulaire aux prisons de Bruxelles, Liège, Verviers, Charleroy, Dinant, Tongres, Marche, Bruges, Anvers, Courtrai, commande impérieusement l'emploi de moyens propres à assurer le succès du nouveau système. L'œuvre de la surveillance et de la moralisation des détenus en cellule exige un personnel plus considérable, plus intelligent, plus dévoué. Mais s'il y a augmentation de dépense sous ce rapport, la compensation s'établit par la réduction que l'on peut faire subir à la durée des peines.

3° *Insuffisance du traitement des employés subalternes en général.* — Cette insuffisance est reconnue depuis longtemps; on y a remédié en partie par des allocations extraordinaires en 1855 et 1856, mais les allocations ne seront probablement pas renouvelées en 1857 et les années suivantes. Cependant, le prix des denrées

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

demeurera probablement plus élevé qu'il ne l'était il y a quelques années. Le service des employés et notamment des gardiens des prisons est très-fatigant; il exige une nourriture substantielle que nos agents ne peuvent plus se procurer; de là l'affaiblissement de leurs forces et le dépérissement de leur santé. En outre, préoccupés par les soins journaliers de l'existence, par le spectacle des privations de leurs familles, ils se découragent, et ce découragement influe naturellement sur le travail et la surveillance dont ils sont chargés. Pour se convaincre de cette vérité et de la nécessité de mettre un terme à un état de gêne et de souffrance devenu intolérable, il suffit de jeter les yeux sur les rapports des commissions administratives des prisons et des journaux des provinces.

4° *Amélioration du personnel des gardiens.* — Les bons effets du régime pénitentiaire dépendent essentiellement du bon choix, de l'intelligence, de la moralité, du zèle des agents préposés à leur garde et à leur surveillance. Il faut non-seulement que ces agents soient convenablement rétribués, mais encore qu'on puisse les encourager et récompenser leur dévouement. Or, ces moyens d'encouragement et de récompense font entièrement défaut aujourd'hui. Le nouveau projet de règlement sur le personnel pourvoit à cette lacune essentielle, et c'est pour le mettre à exécution qu'une augmentation de 3,200 francs est portée au Budget.

---

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

## COMPTE GÉNÉRAL du service intérieur et domestique

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.
1	Retenues restant à opérer . . . . .	222 50	*
2	Objets d'habillement pour détenus valides . . . . .	59,078 17	51,869 45
3	— de coucher . . . . .	20,172 *	26,585 68
4	— d'habillement et de coucher pour malades . . . . .	10,447 50	12,220 08
5	— — employés . . . . .	2,096 79	1,458 01
6	Articles d'alimentation et de consommation . . . . .	52,074 65	15,045 85
7	Médicaments . . . . .	1,760 21	1,075 67
8	Imprimés et articles de bureau . . . . .	1,067 21	778 81
9	Mobilier et armement . . . . .	85,877 52	100,171 19
10	Articles divers . . . . .	615 82	1,142 55
11	Objets d'entretien, de nourriture, d'habillement des détenus . . . . .	235,285 84	182,509 65
12	Gratifications payées aux détenus . . . . .	6,088 *	5,505 50
15	Habillement et coucher des employés . . . . .	5,050 19	2,095 90
14	Frais de voyage des commissions et des employés . . . . .	215 80	1,548 60
15	Traitement . . . . .	62,867 51	48,904 50
16	Frais d'impression et articles de bureau . . . . .	968 89	1,252 50
17	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments. . . . .	15,814 58	14,751 98
18	Achat de meubles et entretien du mobilier . . . . .	2,446 75	4,588 68

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

*des maisons centrales, pendant l'exercice 1854.*

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
S'-BERNARD. — Correctionnels.	A L O S T. — Militaires.	N A M U R. — Femmes.	S'-HUBERT. — Jeunes délinquants.	Des INVENTAIRES au 1 <sup>er</sup> janvier.	DES ACHATS.	DES FRAIS de GESTION.	
"	27 09	65 76	"	315 75			
75,021 85	51,820 20	17,807 51	15,205 07	212,592 25			
40,295 88	21,001 80	1,985 57	0,264 45	116,505 56			
16,598 67	10,474 21	5,556 47	2,179 99	57,076 92			
423 08	1,155 58	597 52	498 20	6,207 68			
14,228 87	9,765 57	6,555 44	9,707 70	87,555 86	"	"	952,495 80
2,728 20	1,545 56	"	571 19	7,276 92			
556 52	589 69	97 55	285 85	2,955 61			
72,125 64	48,475 52	56,510 92	95,176 71	458,555 50			
1,947 64	20 04	525 40	221 74	4,277 97			
557,406 54	181,917 59	109,241 77	82,591 91	"	1,148,555 28		
8,552 20	4,726 16	1,402 15	"	"	"	26,354 01	26,354 01
1,045 05	1,859 41	550 87	97 52	"	10,477 84		
2,013 40	921 20	"	"	"	4,699 "		
54,794 54	56,770 50	51,441 "	20,462 80	"	255,240 65		
1,555 21	816 44	772 15	410 65	"	5,555 80		
59,982 25	3,951 85	5,452 58	4,241 78	"	82,174 80		
2,666 50	1,514 51	455 65	27 11	"	11,697 18		
							1,518,596 55
							2,497,226 56
					BALANCE . . . . .		15,427 66
					TOTAL . . . . .		2,510,654 02

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉ	
		GAND.	VILVORDE.
		Travaux forcés.	Reclusionnaires.
1	Frais d'habillement pour détenus valides . . . . .	14,081 55	10,350 19
2	— de coucher . . . . .	4,798 80	5,939 05
3	— d'habillement et de coucher pour malades . . . . .	1,606 05	900 05
4	— d'alimentation des détenus valides . . . . .	141,803 05	94,158 55
5	— — — malades . . . . .	11,050 05	9,952 99
6	— de lessivage. . . . .	2,769 41	5,045 55
7	— de chauffage . . . . .	2,142 45	2,950 51
8	— d'éclairage . . . . .	5,720 42	4,961 12
9	— de propreté des locaux . . . . .	2,625 82	4,090 51
10	— de médicaments . . . . .	2,885 55	5,150 82
11	— d'instruction . . . . .	605 05	1,125 41
12	— du culte . . . . .	254 55	478 81
13	— du mobilier . . . . .	1,526 58	5,020 05
14	— des bâtiments . . . . .	15,575 52	14,730 56
15	— de bureau . . . . .	847 "	1,001 51
16	— de gestion . . . . .	66,155 76	53,044 46
17	Fournitures d'objets mobiliers aux diverses prisons . . . . .	"	"
18	— d'alimentation. . . . .	44,720 46	43,922 79
19	— d'objets d'habillement et de coucher pour détenus. . . . .	198 55	"
20	— de médicaments et d'alimentation à la garnison et aux employés . . . . .	"	"
21	— d'articles divers à la cantine . . . . .	12,359 16	10,547 25
22	— diverses au service des travaux de l'établissement . . . . .	611 99	57 52
23	Ventes d'objets mis au rebut, de résidus, etc. . . . .	2,289 22	528 59
24	Retenues faites aux gardiens . . . . .	500 20	28 04
25	— — détenus . . . . .	258 06	195 10
26	Cession d'objets mobiliers aux employés. . . . .	"	"
27	Recettes accidentelles . . . . .	17 59	"
28	Retenues restant à opérer . . . . .	"	"
29	Objets d'habillement et de coucher pour détenus . . . . .	68,060 61	63,950 99
30	— — — employés. . . . .	1,579 09	1,512 77
31	Articles d'alimentation et de consommation . . . . .	52,026 78	14,969 96
32	— divers . . . . .	1,740 00	5,610 73
33	Mobilier . . . . .	86,459 04	103,218 23

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

## AVOIR.

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
St-BERNARD. — Correctionnels.	A L O S T. — Militaires.	N A M U R. — Femmes.	St-HUBERT. — Jeunes délinq <sup>tes</sup> .	Des DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	Des PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
29,861 50	14,622 74	7,565 05	10,508 "	80,986 81			
10,700 65	5,641 71	1,087 91	2,065 10	28,252 08			
1,771 64	1,984 55	618 48	691 31	7,572 68			
216,745 85	116,280 05	67,649 88	51,548 22	688,165 56			
9,824 88	9,527 54	6,711 16	3,482 10	51,154 79			
3,240 22	5,140 04	1,577 05	845 09	14,615 14			
2,545 01	2,754 81	2,548 34	1,601 55	14,181 57			
6,004 57	5,425 25	3,327 32	925 75	24,364 41			
0,566 91	3,066 75	1,400 77	506 67	18,745 21			1,522,915 87
5,491 67	757 26	582 91	1,282 85	12,150 86			
800 30	950 40	200 84	796 80	4,476 89			
548 02	468 00	287 89	200 00	2,158 05			
5,756 56	1,769 17	1,858 05	1,061 95	12,990 12			
59,156 12	4,040 11	5,599 38	4,297 64	81,186 55			
1,525 17	844 24	511 45	506 91	4,856 08			
60,557 87	59,950 51	50,144 74	21,508 14	271,141 28			
944 41	"	"	"	"	944 41		
15,668 20	7,559 96	6,291 26	57 11	"	116,257 87		
2,065 05	"	295 92	"	"	2,550 52		
16,596 43	5,078 71	"	"	"	21,675 14		
51,079 17	15,754 11	"	"	"	67,519 69		
8,197 97	41 56	"	1,870 50	"	10,759 14		257,517 00
8,485 78	758 13	1,162 28	"	"	13,224 "		
15 55	50 27	"	"	"	574 04		
555 81	46 58	251 97	"	"	1,265 52		
"	"	"	115 70	"	115 70		
545 17	48 08	2,026 12	8 70	"	2,645 66		
"	28 55	57 05	5 88	"	"	69 46	
127,287 72	62,847 55	52,556 50	25,088 70	"	"	578,652 05	
1,459 34	1,040 62	555 46	598 56	"	"	6,525 84	
19,802 35	3,944 12	6,855 38	15,560 84	"	"	92,957 45	950,420 46
991 95	653 47	491 81	557 41	"	"	8,026 27	
72,859 88	40,547 59	56,736 96	95,589 71	"	"	464,591 41	
TOTAL . . . . .							2,510,654 02

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 6.

## COMpte GÉNÉRAL des travaux exécutés

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Réclusionnaires.	S <sup>t</sup> -BERNARD. — Correctionnels.
1	Matières premières, ingrédients, etc. . . . .	516,141 02	167,626 02	407,858 41
2	Matériaux de construction . . . . .	12,654 51	10,525 28	18,446 24
3	Objets divers. . . . .	8,154 09	1,591 27	14,052 24
4	— fabriqués. . . . .	76,806 58	58,561 06	127,271 58
5	— confectionnés . . . . .	25,725 55	12,242 60	51,020 78
6	Mobilier, outils et ustensiles . . . . .	54,135 05	39,586 55	75,459 15
7	Bâtiment de l'atelier de tissage . . . . .	.	.	18,886 08
8	Matières premières, ingrédients, etc. . . . .	124,601 09	72,341 06	585,680 17
9	Matériaux de construction . . . . .	22,758 49	16,030 76	54,888 56
10	Frais de blanchiment de toiles . . . . .	10,227 51	1,184 05	"
11	Frais d'impression et de bureau. . . . .	1,596 76	1,415 00	569 60
12	Objets divers. . . . .	5,030 81	5,465 59	35,342 86
13	Mobilier, outils et ustensiles . . . . .	"	"	6,913 89
14	Dépenses diverses . . . . .	1,555 52	950 11	40,027 77
15	Gratifications payées aux détenus . . . . .	21,074 16	21,978 15	64,120 57
16	Traitement et tantièmes des employés . . . . .	"	"	"

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

dans les prisons, pendant l'exercice 1854.

TENCIERS.			PRISONS provinciales.	MONTANT			TOTAL.	
A L O S T. — Militaires.	N A M U R. — Femmes.	S-HUBERT. — Jeunes délinq <sup>ts</sup> .	BRUXELLES. — Prévenus et condamn	des INVENTAIRES au 1 <sup>er</sup> janvier	DES ACHATS et dépenses.	des GRATIFICATIONS.		
15,422 69	9,209 17	11,505 85	553 91	928,207 77			1,559,354 20	
2,899 77	"	1,253 71	"	45,557 51				
1,951 45	63 77	74 48	"	25,047 30				
3,358 95	"	"	"	245,798 65	"	"		
5,420 52	2,887 73	618 36	1,006 74	77,021 26				
17,412 49	5,326 91	8,224 78	"	198,145 65				
"	"	"	"	18,886 08				
50,095 87	22,850 27	27,707 37	6,147 60	"	887,494 05			
4,806 27	"	3,455 05	"	"	81,028 15			
"	"	"	"	"	11,411 36			
"	719 50	356 10	56 24	"	4,714 10	"		1,090,044 70
2,845 11	1,363 42	951 87	88 65	"	47,075 31			
"	1,005 83	1,636 46	29 40	"	9,585 58			
4,415 90	"	"	"	"	46,936 19			
23,526 48	10,209 29	"	977 71	"	"	141,886 16	141,886 16	
"	"	"	"	"	"	"	70,886 11	
							2,851,171 17	
							BÉNÉFICE . . . . . 54,901 55	
							TOTAL . . . . . 2,906,072 72	

## ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND.	VILVORDE.	S <sup>t</sup> -BERNARD.
		Travaux forcés.	Réclusionnaires.	Correctionnels.
1	Fournitures aux prisons, entretien des détenus . . . . .	40,495 56	24,750 12	27,217 04
2	— d'objets d'habillement et de coucher pour employés . . . . .	1,595 21	1,559 58	492 46
3	— d'articles de bureau au service intérieur. . . . .	116 54	291 "	64 24
4	Travaux de construction, réparation, etc., aux bâtiments. . . . .	15,400 18	15,905 92	37,424 40
5	Fournitures et travaux de réparation; mobilier . . . . .	1,502 "	5,577 77	842 02
6	— diverses au service de transport des détenus . . . . .	90 15	"	"
7	— faites au service des transports des autres prisons. . . . .	17,106 40	14,922 37	15,512 74
8	— faites au Département de la Justice . . . . .	"	54 86	"
9	— diverses pour compte des employés . . . . .	"	89 08	129 59
10	Retenues diverses . . . . .	"	545 45	"
11	Ventes faites aux détenus présents et libérés . . . . .	"	"	472 96
12	— à des établissements de bienfaisance, etc. . . . .	7,555 59	"	"
15	Fournitures au Département de la Guerre . . . . .	155,508 37	66,451 31	155 75
14	— à la gendarmerie . . . . .	"	157 20	"
15	Vente de toile, etc., pour l'exportation . . . . .	"	"	885,165 65
16	Fournitures diverses à des administrations communales, etc. . . . .	1,752 56	"	"
17	— de fils de lin aux autres prisons . . . . .	"	"	"
18	Travail à façon pour compte d'entrepreneurs particuliers . . . . .	"	8,181 28	562 88
19	Fournitures diverses et journées de détenus à divers entrepreneurs . . . . .	52 "	55 79	"
20	Confection et réparations diverses pour compte d'employés . . . . .	547 54	525 01	576 12
21	Fournitures d'effets d'habillement aux détenus présents et libérés . . . . .	1,065 25	2,124 45	5,540 20
22	Masses de réserve de détenus décédés, non réclamées . . . . .	8 65	27 50	140 52
23	Recettes accidentelles. . . . .	"	"	"
24	Ventes de déchets et d'objets mis au rebut . . . . .	7,720 50	455 "	6,856 11
25	Retenues diverses . . . . .	1,201 95	5,418 28	2,984 11
26	Remboursement de la valeur d'objets détériorés . . . . .	11 84	"	"
27	Fournitures d'objets d'habillement pour employés . . . . .	"	"	1,577 71
28	Matières premières, ingrédients, etc. . . . .	297,907 19	175,046 65	355,058 13
29	Matériaux de construction. . . . .	15,068 45	9,674 41	19,821 77
30	Objets divers . . . . .	9,989 87	1,910 25	22,691 24
31	Objets fabriqués et en travail . . . . .	70,188 72	18,152 46	40,067 18
32	— confectionnés et en travail . . . . .	20,019 47	7,555 20	26,871 87
33	Mobilier, outils et ustensiles . . . . .	55,082 "	50,675 54	84,002 41

## DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1857.

## AVOIR.

TENCIERS.			PRISONS provinciales.	MONTANT			TOTAL.
A L O S T.	N A M U R.	S-HUBERT.	BRUXELLES.	DES PRODUITS	DES PRODUITS	DES INVENTAIRES	
Militaires.	Femmes.	Jeunes délinq <sup>ts</sup> .	Prévenus et condamn.	aux prix de revient.	aux prix de vente.	au 31 décembre.	
30,081 75	17,853 05	20,500 85	"	161,504 95			323,189 70
5,775 85	"	52 39	"	9,455 40			
61 03	"	107 65	"	640 44			
3,892 02	52 38	5,850 07	"	72,504 97			
1,086 45	"	27 10	"	6,835 54			
1,591 90	"	"	"	1,482 05			
8,557 58	1,715 "	15 89	"	57,609 78			
"	"	"	"	54 80			
"	155 07	"	"	571 74			
2,209 99	"	"	"	2,755 42			
"	"	1,714 85	"	2,187 79			
591 50	"	"	"	7,926 89			
45,769 45	"	"	"	"	247,682 86		
24 50	"	"	"	"	161 70		
"	"	"	"	"	885,165 65		
"	"	"	"	"	1,752 56		
"	2,965 01	"	8,165 52	"	11,096 55		
666 90	18,824 69	465 01	"	"	28,500 76		
76 20	"	156 15	"	"	540 14		
95 15	"	757 99	"	"	2,277 70		
2,550 40	2,791 41	"	"	"	15,871 71		
"	204 19	"	"	"	380 64		
859 50	"	"	"	"	859 50		
110 16	48 50	"	"	"	15,270 27		
"	"	"	193 58	"	9,797 72		
"	"	"	"	"	11 84		
"	111 95	"	"	"	1,489 64		
14,276 55	7,020 06	16,587 41	715 52	"	"	867,509 40	
5,152 46	"	1,192 45	"	"	"	46,009 54	
1,907 57	414 15	186 18	"	"	"	37,099 04	
5,941 76	"	"	"	"	"	153,250 12	
5,511 16	6,650 67	960 79	"	"	"	68,260 16	
16,754 52	5,458 11	9,494 80	1,101 78	"	"	211,528 77	
TOTAL . . . . .							2,906,072 72